

Expression orale.

Qu'est-ce que l'expression orale ?

Dans le cadre des apprentissages, la langue est considérée comme *le principal vecteur des savoirs*¹(2001). Il est donc important d'impliquer l'élève dans des échanges sociaux. Il semblerait que la langue de l'école serait la plus adéquate dans cette situation. C'est pourquoi « *Le français standard*² » serait le moyen grammatical et lexical qui permettrait à l'enfant de devenir socialement acteur dans divers milieux. Toutefois, les élèves amenés à apprendre cette langue, seront dans un processus d'apprentissage d'une seconde langue. Nous appellerons alors la langue de l'école, le Français Langue Étrangère.

Dans ce cas l'expression orale est un passage obligatoire. Elle est aussi importante que l'expression écrite à l'école et demande la connaissance de la grammaire orale, une capacité de prononciation, un rythme et une intonation adéquate. Elle peut notamment servir à évaluer les savoirs et les communiquer, aussi bien dans le français que dans d'autres disciplines scolaires, qui nécessitent le passage par l'orale.

Pourquoi faire de l'expression orale en classe?

Maîtriser la langue orale est une des conditions pour une scolarité positive. Elle est aussi une compétence transversale, utile à l'apprentissage des autres matières. Dans le cadre de notre travail, « *l'oral devrait surtout servir à communiquer, et à construire ensemble*³ » (1999). Ainsi l'enfant pourra développer ces compétences en fin des cycles de l'enseignement primaire.

Dans le cas d'une classe DASPA, les élèves vont devoir d'abord développer des compétences liées à l'apprentissage d'une seconde langue. À travers les Socles des Compétences, les compétences attendues en savoir « Parler » sont :

- *l'élève doit s'exprimer oralement pour produire des messages simples.*
- *S'exprimer oralement pour décrire, raconter, répondre à des questions et interagir, à propos de ses besoins, ses intérêts et de son expérience.*⁴

Toujours à travers les Socles de Compétences, le niveau à atteindre est :

- *pouvoir utiliser des expressions et des phrases simples.*
- *D'être capable de produire un message simple en utilisant le vocabulaire, les fonctions langagières et grammaticales appropriées à la situation de communication, avec intonation et un débit qui ne nuisent pas à la communication, pour un auditeur patient, attentif et de bonne volonté*⁵

¹ JEANJEAN Marie-Françoise et MASSONET Jacqueline (2001). Pratiques de l'oral en maternelle. Retz. Paris.

² JEANJEAN Marie-Françoise et MASSONET Jacqueline (2001). Pratiques de l'oral en maternelle. Retz. Paris.

³ LE CUNFF Catherine, JOURNDAIN Patrick (1999). Enseigner l'oral à l'école primaire. Hachette Éducation. Paris.

⁴ Socles de Compétences (2008) Ministère de la Communauté Française. Bruxelles.

⁵ Socles de Compétences (2008) Ministère de la Communauté Française. Bruxelles.

Ces compétences-là vont lui permettre de construire des outils qui lui permettront d'accéder aux compétences liées à la langue française. « *Parler, c'est exprimer sa pensée par la parole et par le corps, c'est produire du sens en tant qu'émetteur d'un message*⁶ ». Ainsi, l'élève construira des outils qui lui permettront d'accéder aux compétences liées à la langue française. « *Parler, c'est exprimer sa pensée par la parole et par le corps, c'est produire du sens en tant qu'émetteur d'un message*⁷ ».

Comment faire de l'expression orale?

Selon LE CUNFF Catherine, JOURNDAIN Patrick (1999), différentes situations vont permettre de mettre en place l'exploitation de l'oral en classe. On peut l'utiliser pour accéder à une matière aussi bien que pour acquérir des outils langagiers. On ne travaille pas toujours l'oral pour l'oral avec les enfants Ces activités peuvent être :

- **Discursives :**
 - *Maitriser la (ou les) conduite(s) requise(s) selon la situation, par exemple : narrative, explicative ou argumentative.*
- **Pragmatiques :**
- *« comprendre l'enjeu de la situation, la tâche langagière requise par la situation, donner du sens à sa prise de parole, choisir la (ou les) conduite(s) discursive(s) adaptée(s).*
- **Linguistiques :**
 - *Maitriser les formes linguistiques adaptées à la situation requises par la conduite discursive choisie : syntaxe, lexicale, intonation.*
- **Métalinguistiques :**
 - *Contrôler son discours réagir sur sa production en reformulant pour s'adapter à l'interlocuteur ou mieux exprimer sa pensée*⁸

La conduite discursive est la conduite préconisée lors de la prise de parole, il est intéressant d'explorer sa diversité du fait des nombreuses situations à travailler en classe. Ainsi, les élèves se retrouveront dans des situations dont la participation va varier. Tout en mobilisant leur vécu, ils vont alors partager de différentes manières les expériences, en les décrivant les unes après les autres et en les expliquant. Afin de permettre à tout le monde de participer et d'éviter de mettre à mal les élèves en difficulté, il est important de varier les activités qui favoriseront l'acte de la parole et d'instaurer un climat de confiance.

Pour que les expressions orales soient réussies, il va falloir créer un climat de tolérance et de non-jugement au sein du groupe-classe. Pour cela il faut donner des tâches de groupe et inciter à l'entraide linguistique. Durant les activités, l'enseignant doit être bienveillant et à l'écoute. Il peut donner des conseils et corriger les élèves après la prise de parole, en veillant toujours d'être encourageant. L'enseignant peut également prendre un rôle lors des jeux d'expression, cela peut mettre les élèves plus à l'aise.

⁶ Socles de Compétences (2008) Ministère de la Communauté Française. Bruxelles.

⁷ Socles de Compétences (2008) Ministère de la Communauté Française. Bruxelles.

⁸ LE CUNFF Catherine, JOURNDAIN Patrick (1999). Enseigner l'oral à l'école primaire. Hachette Éducation. Paris.

Organiser l'enseignement de l'oral

Dans l'organisation de son travail, l'enseignant peut concevoir de faire de l'expression orale une discipline à part entière et la programmer individuellement des autres leçons. Mais étant donné que c'est une compétence transversale, il peut l'incorporer dans les différentes disciplines à travers divers projets qui favoriseront l'expression orale. Pour aboutir à cet objectif, ils doivent surtout avoir du sens pour les élèves de cette manière ils en seront motivés, et comprendront son implication. Ainsi, les différentes composantes de la conduite discursive pourront être exprimées.

Ces projets sont :

- « Projet de vie », parallèlement nous pouvons lui associer « le projet d'apprentissage », où l'enfant va réaliser qu'il va devoir résoudre des situations problèmes afin, de participer au projet de vie de la classe.
- Projets qui associent l'oral et une discipline tels que tout ce qui traite de l'éveil scientifique, géographique et artistique.

Quelle est la relation entre l'oral et l'écrit

L'expression orale permet de construire des compétences utiles pour l'expression écrite. Lors d'une expression écrite, le passage par l'oral est primordial. Les élèves auront besoin de se poser des questions et de réfléchir à ce qu'ils pourront écrire. On peut faciliter ce passage dans un premier temps en le faisant de manière intuitive, et oralement. Ainsi, ils pourront de plus en plus développer leurs idées, exprimer ce qu'ils savent déjà grâce aux partages. De cette manière, l'oral servira à construire l'écrit. Il existe donc, un lien direct entre les deux. Il est important de préciser que pour apprendre une langue, il faudra d'abord comprendre son fonctionnement à l'oral, avant de pouvoir apprendre son fonctionnement à l'écrit.

Références bibliographiques.

GADET Françoise, LE CUNFF Catherine, TURCO Gilbert (1998). L'oral pour apprendre. Repères. Paris.

GARCIA-DEBANC, PLANE SYLVIE (2004). Comment enseigner l'oral à l'école primaire ? Hatier. Paris.

LEBLANC Marie-Cécile (2002). Jeu de rôle et engagement. L' Harmattan, Paris.

LE CUNFF Catherine, JOURNDAIN Patrick (1999). Enseigner l'oral à l'école primaire. Hachette Éducation. Paris

PAYET Adrien (2010). Activités théâtrales en classe de langue. CLE International, Paris.

SOCLES DE COMPÉTENCES (2008) Ministère de la Communauté Française. Bruxelles.

JEANJEAN Marie-Françoise et MASSONET Jacqueline (2001). Pratiques de l'oral en maternelle. Retz. Paris.

ASSAIDI Rachida

WASZCZUK Aurelia